

Comment reprendre mon identite de naissance

Par **maghnisium**, le **25/04/2009** à **02:01**

Bonjour,

Etant bebe de trois ans apres ma naissance en france (1983), ma mere m`avait emmene en algerie pour des vacances sous la demande de mon grand pere materielle, se dernier lui avait interdit par la suite de me reprendre et m`avait donner a sa soeur, et m`avait inscrit sous un nom de famille et date de naissance different du mien et tout mes documents francais ont etait detruit sauf mon carnet de sente et ma carte de groupage..

Ma mere ma toujours etait presenter autant que cousine et a etait menacer par toute la famille si elle venait a me dire la verite. C`est seulement quand je me suis deplacer au Royaume Uni(UK) pour des etudes qu`elle avait put me contacter et m`avait fait parvenir de sa residence en france et son extrait de naissance pour obtenir ma nationalite.

j`avait fait une demande de certificat de nationalite aupres du greffier en chef du tribunal d`instance de mon lieux de naissance, je leur est fait parvenir les documents de ma mere, mon extrait de naissance, mon carnet de sente mais leur repence etait qu`il ne peuvent me la delivrer que si je leur procure une piece d`identite que je ne possede pas. Et puisque je suis a londres autant qu`etudiante il m`est presque impossible de me deplacer en france

Donc pour reprendre mon identite de naissance j`est besoin de ma nationalite et pour me delivrer cette derniere on me demande une piece d`identite que je ne possede pas puisque j`avait vecu avec une autre.

si vous pouver m`aider avec se probleme je vous saurai tres reconnaissante.

meci d`avance

Par **jeetendra**, le **25/04/2009** à **08:02**

bonjour, ce qu'il faut faire c'est de prendre contact avec un avocat en France pour trouver une solution à votre problème, courage à vous, cordialement

Par **maghnisium**, le **25/04/2009** à **21:27**

merci pour le conseil